



Amicale Golfique des Associations Corporatives d'Entreprises Côte d'Azur

PHASE QUALIFICATIVE COTE D'AZUR POUR LA COUPE DE LA LIGUE REGLEMENT PARTICULIER

1 Préambule

L'AGACECA organise pour le compte de la Ligue Régionale de Golf PACA, les journées de qualification à la Coupe de la Ligue permettant de sélectionner les joueurs qui constitueront l'équipe Côte d'Azur. Le responsable de cette phase qualificative est **Olivier BRIZE** qui assure également la fonction de capitaine de l'équipe CA. Il est assisté pour cette phase qualificative de **Jacques TITE**.

2 Organisation de ces qualifications

2.1 Rappel concernant la constitution de l'équipe Côte d'Azur

L'équipe doit être constituée de 14 joueuses et joueurs dont :

- Au moins 11 sont issus des épreuves qualificatives (décrites dans le présent document) pris dans l'ordre du classement,
- Le complément à 14 est constitué de « wild cards » désignées par le capitaine.

Au moins 11 joueurs (sur les 14 qui composent l'équipe) doivent être salariés titulaires de la société ou établissement dont dépend leur association sportive d'entreprise.

Un joueur supplémentaire pourra être désigné comme remplaçant le jour de la rencontre face à l'équipe de Provence Alpes.

2.2 Condition de participation

Tout membre d'une association entreprise en conformité avec les règlements de la Ligue Régionale de Golf PACA et affiliée à la Fédération Française de Golf, peut participer à cette phase qualificative à condition de respecter les conditions suivantes :

- Chaque joueur doit avoir participé à au moins 2 compétitions comptant pour l'index du calendrier Golf Entreprise de l'année écoulée,
- Chaque joueur doit avoir un index inférieur à 21.4 à la date limite d'inscription.

2.3 Engagements

L'engagement des joueurs se fait sur le site Extranet de la FFGolf.



Amicale Golfique des Associations Corporatives d'Entreprises Côte d'Azur

3 Règlement de ces qualifications

3.1 Règlement général et règles locales

Le REGLEMENT DES COMPETITIONS ET REGLES LOCALES AGACECA – FFGolf 2020, s'applique à cette compétition. Le document est consultable sur le site agaceca.fr.

3.2 Règlement particulier

La formule de jeu est la suivante :

- Une série unique en stableford brut,
- Départs des repères blancs / bleus.

3.3 Résultats et classement

La phase qualificative se déroule sur 3 journées organisées par l'AGACECA.

Le classement général se fera par addition des deux meilleurs scores de ces trois journées et permettra ainsi de désigner les 11 premiers joueurs sélectionnés dans l'équipe Côte d'Azur (en respectant les conditions relative à la constitution de l'équipe décrites au §2.1).

En cas d'égalité, c'est le score de la 3^{ème} journée qui fera le départage. Si cela n'est pas suffisant, c'est le score de la dernière journée commune entre les deux joueurs avec éventuellement départage sur les 9 derniers trous, puis les 6, puis les 3. En dernier lieu, le départage se fera en privilégiant l'index le plus bas des joueurs le jour de la sélection.

Les résultats de ces journées de qualification ne seront pas remontés dans Fléole